

Minimum d'une journée 28	
anvier.....	759,894
Liquidations des villes américaines qui excèdent Montréal, en 1889.	
Noms	Sommes
New York.....	\$35,895,104,904
Boston.....	4,814,697,845
Philadelphie.....	3,645,987,807
St Louis.....	987,022,640
San Francisco.....	843,388,151
Pittsburg.....	654,180,352
Cincinnati.....	565,665,060
Chicago.....	3,379,925,189
Baltimore.....	650,583,571
Nouvelle Orleans.....	504,374,343
Montréal.....	454,560,667

VENTES DE STOCKS

On nous pardonnera d'insister sur un point qui nous intéresse indirectement, mais à propos duquel nous croyons, de bonne foi, n'être guidé que par le désir d'être utile au commerce. C'est sur la manière d'annoncer la vente des stocks de faillite, que nous voulons parler à nos lecteurs.

On se plaint beaucoup des bas prix que rapportent généralement les ventes à l'encan de stocks de faillite et d'un autre côté on se plaint de la concurrence ruineuse que font les acheteurs à bas prix de ces stocks aux marchands qui paient leurs marchandises 100 cents dans la piastre. Il est donc évident que l'intérêt des créanciers, de même que celui du commerce en général, et, bien plus, l'intérêt du failli lui-même, sont identiques sur ce point; plus le stock de la faillite est vendu cher et mieux c'est pour tout le monde.

Or comment arriver à vendre le plus haut prix possible de compétition parmi les acheteurs et en ayant le plus grand nombre possible d'acheteurs présents à la vente?

La loi qui fixe un nombre minimum d'insertions dans les journaux pour la convocation des assemblées des créanciers, l'annonce de la nomination d'un curateur etc, a laissé à la discrétion des inspecteurs les annonces de ventes de stocks de faillite. Les législateurs ont cru, sans doute, que les créanciers, représentés par les inspecteurs, auraient assez l'intelligence de leur intérêt pour annoncer convenablement ces ventes. Eh bien, ils se sont trompés, car il arrive souvent que les ventes, soit par fausse économie, soit par manque de discernement ne sont point ou soient très mal annoncées.

En effet, un certain nombre de ventes ne sont annoncées que dans les journaux quotidiens, et, trois ou quatre jours seulement avant la date de la vente. Les journaux quotidiens politiques ont—ou plutôt réclament une circulation plus grande que celle des journaux commerciaux, mais les lecteurs qui reçoivent ces journaux appartenant à toutes les classes de la société, cette grande circulation, pour les annonces dont il est question ici, est au trois quarts inutile, car la classe commerciale ne compte, chez aucun de ces journaux, pour plus de vingt-cinq pour cent dans le chiffre des abonnés. Il y a en outre ce fait que prouve l'expérience de chaque jour, c'est que, dans ces journaux, la plupart des lecteurs ne font aucune attention aux annonces transitoires qui n'attirent les yeux par aucun artifice

spécial, comme c'est le cas pour les avis de faillite.

Comparons maintenant ce qui précède avec les avantages que donne l'annonce dans un journal commercial. Toute la circulation du journal du commerce est parmi la classe commerciale, celle à qui s'adresse précisément l'annonce en question. Et puis les abonnés du journal Commercial sont habitués à y chercher les renseignements de ce genre et une annonce de vente de stock est sûre d'y frapper leurs yeux. Comme nous l'avons déjà dit, tous les marchands intelligents reçoivent au moins un journal commercial, et ceux qui reçoivent aucun sont plutôt ceux qui fourniront des stocks à vendre que des acheteurs de stocks de faillite.

Il y a donc un avantage incontestable à annoncer les ventes de stocks dans les journaux commerciaux; et, comme ces journaux ne paraissent qu'une fois par semaine, les ventes ne devraient jamais être faites à moins de huit jours d'avis.

Par notre part, nous avons adopté, la règle de mentionner dans une colonne spéciale toutes les ventes de stocks dont nous avons connaissance chaque semaine; nous dépouillons chaque jour les journaux quotidiens pour y trouver ces renseignements et nous nous en informons chaque jeudi auprès des curateurs; mais nous ne pouvons cependant, malgré toute notre vigilance, empêcher que quelques uns ne nous échappent, parce que les ventes sont annoncées à moins de huit jours d'avis, c'est à dire après la publication d'un de nos numéros et pour avoir lieu avant que le numéro suivant puisse être entre les mains de nos lecteurs.

Nous voulons rendre ce service à nos lecteurs, parce que ces renseignements sont de ceux qu'ils doivent s'attendre à trouver dans un journal commercial; nous le leur rendrons, graduellement, s'il le faut, mais nous voudrions que les intéressés y missent un peu de bonne volonté.

Le croirait-on? Un comptable bien connu de Montréal, a, un jour, dans son grand désir de nous nuire pour protéger notre compétiteur défendu à ses employés de nous donner les renseignements sur les faillites qu'ils donnent à tous les rapporteurs des journaux politiques: il nous a même reproché, sans prétexte que ça lui faisait tort, de publier, sans sa permission et gratuitement, des annonces de ventes de stock de faillites dont il était curateur conjoint.

Après cela, on comprendra que nous ayons cru nécessaire d'écrire un article, sur ce sujet actuel puisque parmi ceux-là même qui sont censés prendre les intérêts du commerce et surtout des créanciers il en est qui, négligent ou même refusent de donner aux ventes de stocks de faillite, la publicité nécessaire pour que ces ventes se fassent le plus avantageusement possible.

LA LIGNE DES ANTILLES

Le vapeur Partia, de la Compagnie "Canada West India and South America Steamships Co" est parti de St-Jean, N. B. il y a quinze jours, inaugurant une nouvelle ligne régulière de navigation

à vapeur entre le Canada, les Antilles et la Guyane anglaise.

Un représentant de la Compagnie est venu, il y a quelque temps, à Montréal et à Toronto pour tâcher d'induire les manufacturiers à ouvrir des relations commerciales avec les pays qui seront desservis par la nouvelle ligne. Il n'a pu obtenir dès le début de fortes consignations, mais trois ou quatre maisons ont envoyé des représentants avec des échantillons, pour étudier les marchés.

Un coup d'œil sur le manifeste de sortie du "Partia" intéressera nos lecteurs qui y trouveront des articles que la province de Québec pourrait parfaitement exporter et pour lesquels elle peut la bas trouver un marché.

W. F. Harrison & Co. 169 ballots de foin pour les Barbades, 173 do pour Trinidad, 136 do pour Demerara. E. C. Elkin, 994 quarts patates; Gilbert Bent & Sons, 1935 boîtes harengs; C et C. Flewelling, 9000 morceaux bois de boîtes à cigares et 20 quarts de caisses d'allumettes pour Hamilton. James Patterson, 84 barils alevines et 27 quarts de barils harengs. Frank Tufts & Cie, 889 balles foin. Thomas, G. Raymond 3 caisses & et un demi quart marchandise. F. H. Hale, 936 minots d'avoine et 166 balles de foin. Fred E. Law & Co, 100 quarts patates. E. H. Frost, 1 boîte encre et 1 ballot douelles. R. C. Tait, 150 quarts patates. Stephen Ayr, 4 boîtes harnais. Geo. Campbell, 527 balles de foin, etc., etc., etc.

On voit que la cargaison se compose en grande partie de poisson, que nos pêcheurs de Gaspé pourraient fournir, et de produits agricoles, foin, patates, avoine, etc., qui forme le plus clair de nos revenus. Il sera donc, croyons-nous, très intéressant pour nos commerçants de suivre avec soin le résultat de cet essai, et s'il réussit, de suivre l'exemple qui leur est donné par les commerçants entreprenants du Nouveau Brunswick.

L'ECONOMISTE FRANÇAIS

Sommaire de la livraison du 28 Déc. 1889

PARTIE ECONOMIQUE

La situation de l'Algérie et les projets du Gouverneur général, p. 1.

Le mouvement économique et financier en Allemagne: les droits sur les céréales; la grande propriété; le travail des enfants et ses conséquences, p. 3.

Le confit anglo-portugais sur le Zambèze; le partage de l'Afrique; les positions respectives, p. 5.

Le commerce des céréales de la Russie p. 7.

Affaires municipales: la pénétration et le développement des voies ferrées dans Paris; la gare des Sceaux au Luxembourg; une gare de l'Ouest à l'Explanade des Invalides; l'avenir de la gare Montparnasse; le remaniement éventuel du réseau des Tramways, p. 8.

Lettre d'Angleterre: le marché monétaire et la hausse de l'escompte en fin d'année; le régime des chemins de fer aux Indes; la production et la consommation de la fonte en Ecosse en 1889; l'industrie des cotons et le cornet en septembre 1889, p. 10.

Lettre de Turquie: le commerce français et les chemins de fer turcs et bulgares, p. 12.

La caisse nationale des retraites: ses opérations en 1888, p. 13.

La production et le commerce des vins et des cidres en 1889, p. 14.

Revue économique, p. 15.

Bulletin bibliographique, p. 16.

Nouvelles d'outre-mer: République Argentine, Uruguay, p. 16.

Tableaux comparatifs des importations et des exportations de marchandises pendant les onze premiers mois des neuf dernières années, des importations et des exportations de métaux précieux de la navigation et du rendement des droits de douane pendant les onze premiers mois des années 1887, 1888, et 1889.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale, p. 17.—Sucres, p. 20.—Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 21 — Cours des fontes, p. 21.

—Correspondances particulières: Lyon, le Havre, Marseille, p. 21.

REVUE IMMOBILIERE

Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 22.

PARTIE FINANCIERE

Banque de France; Banque d'Angleterre; Tableau général des valeurs; Marché des capitaux disponibles; Rentes françaises; Obligations municipales; Obligations diverses; Les chemins de fer et la hausse du charbon; Actions des chemins de fer; Chemins fer Autrichiens, Nord de l'Espagne, Madrid Saragosse; Institutions de Crédit; Fonds étrangers; Emprunt de Madagascar; Valeurs diverses; Assurances; Renseignements financiers: Recettes de la Compagnie Parisienne du Gaz, des Omnibus de Paris, et du Canal de Suez; Changes; Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 22 à 29.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est: un an, 44 francs, 6 mois 22 francs. S'adresser aux bureaux; Cité Bergère, 2, à Paris.

DEPOT CENTRAL

D'EAUX MINERALES !

A. POULIN & Cie, Gérants.

Montréal, 6 février 1889.

Monsieur,

Je suis heureux de pouvoir témoigner de la grande valeur de l'EAU RENALE RICHELIEU, parce que après la Providence, c'est à elle que je dois la vie, après avoir été condamné par plusieurs médecins. Depuis plus de dix-huit mois, je souffrais d'hémorragie périodique des rognons, accompagné de douleurs tellement grandes que je craignais toujours de les voir revenir. J'ai eu l'avis des meilleurs médecins, mais ils en sont venus à conclusion que je n'en avais pas pour plus de 3 à 6 mois à vivre. Quelqu'un me recommanda alors d'essayer l'EAU RENALE et je dois le dire aujourd'hui, du jour où je commençai à en prendre, je pris du mieux et avant que j'en eu pris dix gallons, j'étais parfaitement guéri et j'ai toujours été bien depuis.

F. E. GARRATY.

En vente, en gros et en détail, au

Depot Central d'Eaux Minerales

8 Cote du Beaver Hall.

A. POULIN & Cie

AGENTS.